

Mémo  
de rentrée  
2025

## INFORMATION AUX FAMILLES

### À FAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

- Me renseigner** auprès de **l'école** ou sur **Paris.fr** sur l'offre périscolaire proposée par la Ville de Paris : les activités du midi (l'interclasse) ; les temps d'activités périscolaires (TAP) ; les activités du soir (goûter récréatif, étude surveillée, atelier bleu, lecture) ; le centre de loisirs du mercredi
- Inscrire mon enfant aux activités périscolaires selon mes choix, au plus tôt, entre **le 25 août et le 22 septembre**
- Pour réaliser les inscriptions, **me connecter au portail Paris Familles** en utilisant mon compte Mon Paris ou France Connect [si je n'ai pas de compte personnel, j'en crée un]
- Faire déterminer ma tranche tarifaire** sur le **portail Paris Familles** ou auprès du Pôle relation aux familles afin que ma facturation soit calculée en fonction de ma situation
- Inscrire mon enfant à la **cantine** auprès de la caisse des écoles de l'arrondissement



à cocher

Tout savoir sur  
les activités  
à l'école